



École secondaire Louis-Philippe-Paré

235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : 514 380-8899 – Télécopieur : 450 692-0031

Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca/>

Courriel : lpp@csdgs.qc.ca

LPP, un choix qui m'implique...



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MERCREDI 21 MAI 2014, AU LOCAL C-128, À 19 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Danielle Auger	Personnel de soutien
Madame Véronique Bégin	Parent
Madame Sylvie Bourcier	Vice-présidente
Madame Nathalie Estime	Parent
Monsieur Alexandre Fournier	Enseignant
Madame Sylvie Germain	Gestionnaire d'établissement et secrétaire
Madame Nadia Gray	Enseignante
Madame Nadia Lévesque	Personnel professionnel
Madame Nancy Meunier	Parent
Madame Emmanuelle Musungayi Tshala	Élève
Madame Geneviève Pilote	Enseignante
Monsieur Patrick Tremblay	Directeur
Monsieur Marc Viau	Président

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Réjean Cholette	Parent
Madame Courtney Hinds-McLean	Élève

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, Monsieur Marc Viau déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 08.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

(CÉ-13-14-747)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, avec l'ajout du point 18.1 « Formule – Assemblée générale de parents ».

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. a) Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2014;
b) Suivi du procès-verbal du 16 avril 2014;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Approbation des services complémentaires aux élèves en 2014-2015 – *Document 1353*;
8. a) Adoption du budget de fonctionnement et d'investissement en 2014-2015 – *Documentation sur place*;
b) Adoption du budget du conseil d'établissement en 2014-2015;
9. Approbation des frais exigés aux parents en 2014-2015 – *Documentation sur place*;
10. Approbation des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe – *Document 1368*;
11. Approbation des projets d'activités et de financements – *Documents 1354 à 1358 et 1364 à 1367*;
12. Approbation des projets d'activités des groupes DÉFIS en 2014-2015 – *Document 1359*;
13. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité – *Document 1360*;
14. Approbation de la campagne de financement annuelle (résolution du fonds à destination spéciale) – *Document 1361*;
15. Approbation de la mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation – *Document 1362*;
16. Résolution pour utiliser les intérêts du fonds à destination spéciale;
17. Mot de la direction :
 - a) Suivi du budget 2013-2014 – *Document 1363*;
 - b) Session d'examens de juin 2014;
 - c) Suivi du projet éducatif (renouvellement);
18. Autres sujets :
 - 18.1 Formule – Assemblée générale de parents;
19. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

3. a) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2014.

(CÉ-13-14-748)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Pilote

QUE les membres du CÉ approuvent le procès-verbal de la séance du 16 avril 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2014.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance.

6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Marc Viau mentionne qu'actuellement, il n'y a rien de spécial ou de nouveau à signaler. Le comité prépare présentement la relève.

7. APPROBATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉLÈVES EN 2014-2015 – DOCUMENT 1353.

(CÉ-13-14-749)

Monsieur Tremblay présente les services complémentaires aux élèves alloués à l'école, pour l'année scolaire 2014-2015. Quelques variations, à la hausse ou à la baisse, s'expliquent par une augmentation d'élèves en difficulté dans un premier cas ou par une diminution de la clientèle dans l'autre cas.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Danielle Auger

QUE les membres du CÉ approuvent les services complémentaires aux élèves en 2014-2015, tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

8. a) ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN 2014-2015 – DOCUMENTATION SUR PLACE.

(CÉ-13-14-750)

Madame Germain présente le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2014-2015. Monsieur Tremblay précise que le budget est hypothétique, car la commission scolaire n'a pas encore reçu l'enveloppe budgétaire officielle du MELS. Donc, tout est sujet à changements.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Fournier

QUE les membres du CÉ adoptent le budget de fonctionnement et d'investissement en 2014-2015 tel que présenté par madame Germain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b) ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EN 2014-2015.

(CÉ-13-14-751)

Madame Germain présente le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Emmanuelle Musungagi Tshala

QUE les membres du CÉ adoptent le budget du conseil d'établissement en 2014-2015 tel que présenté par madame Germain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. APPROBATION DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS EN 2014-2015 – DOCUMENTATION SUR PLACE.

(CÉ-13-14-752)

Madame Germain présente les frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2014-2015 et explique que certains prix de cahiers sont à vérifier. Les membres du CÉ demandent de recevoir, par courrier électronique, les listes des frais exigés aux parents, par secteur, au début du mois de juin 2014. De plus, ceux-ci aimeraient recevoir, l'an prochain, un tableau comparatif comprenant les frais scolaires exigés actuels et les frais exigés pour la future année scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Meunier

QUE les membres du CÉ approuvent les listes des frais chargés aux parents en 2014-2015, telles que présentées par madame Germain.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

10. APPROBATION DES DOCUMENTS DANS LESQUELS L'ÉLÈVE ÉCRIT, DESSINE ET DÉCOUPE – DOCUMENTATION SUR PLACE.

(CÉ-13-14-753)

Monsieur Tremblay présente les fournitures scolaires à acheter par les parents, par secteur et par programme.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Estime

QUE les membres du CÉ approuvent les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe, tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

11. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENTS – DOCUMENT 1354 À 1358 ET 1364 À 1366.

(CÉ-13-14-754)

Monsieur Tremblay présente les projets d'activités et de financements proposés par les enseignants et approuvés par les directions adjointes.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE les membres du CÉ approuvent les projets d'activités et de financements, tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

12. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS DES GROUPES DÉFIS EN 2014-2015 – DOCUMENT 1359.

(CÉ-13-14-755)

Monsieur Tremblay présente les projets d'activités pour les groupes DÉFIS. Un projet consiste en une baignade chez un particulier et une question est soulevée au sujet des assurances. Madame Bégin demande si les accompagnateurs ont une formation en premiers soins ou de secourisme. Monsieur Tremblay mentionne qu'il s'informerait auprès des responsables de l'activité. Les membres du conseil d'établissement s'entendent pour annuler cette activité si aucun membre ne possède de formation pertinente.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE les membres du CÉ approuvent les projets d'activités des groupes DÉFIS en 2014-2015, tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

13. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ – DOCUMENT 1360.

(CÉ-13-14-756)

Monsieur Tremblay présente les modifications apportées au code de vie de l'école. Monsieur Viau demande s'il est nécessaire de mentionner les médias sociaux à plusieurs endroits. Une discussion est entamée et tous s'entendent pour dire que le texte doit demeurer tel quel. Concernant les absences motivées et non motivées, madame Meunier croit qu'un voyage organisé par les parents et qui occasionne des absences pour l'élève ne devrait pas pénaliser ce dernier. Par contre, plusieurs membres soutiennent que ces absences devraient être considérées comme étant non motivées, mais qu'un voyage organisé par l'école devrait engendrer des absences motivées.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Danielle Auger

QUE les membres du CÉ approuvent les règles de conduite et les mesures de sécurité pour l'année scolaire 2014-2015, telles que proposées par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

14. APPROBATION DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE – DOCUMENT 1361.

(CÉ-13-14-757)

Monsieur Tremblay présente la campagne de financement annuelle et rappelle qu'il n'y en aura qu'une seule au courant de l'année scolaire 2014-2015. Madame Auger demande s'il est possible de séparer la vente des oranges de la vente de chocolat. Après discussions entre les membres du conseil d'établissement, monsieur Tremblay propose de conserver le déroulement de cette campagne tel quel, car plusieurs autres écoles de la région organisent aussi une campagne de financement. De ce fait, il serait préférable de tenir cette campagne à l'automne. Madame Bégin demande si la lettre de la campagne de financement sera modifiée pour la prochaine année scolaire. Monsieur Tremblay effectuera une vérification auprès de monsieur Philippe Drolet.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Meunier

QUE les membres du CÉ approuvent la campagne de financement annuelle telle que présentée par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

15. APPROBATION DE LA MISE À JOUR DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION – DOCUMENT 1362.

(CÉ-13-14-758)

Monsieur Tremblay présente les modifications apportées au plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2014-2015.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Emmanuelle Musungayi Tshala

QUE les membres du CÉ approuvent la mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation telle que présentée par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

16. RÉSOLUTION POUR UTILISER LES INTÉRÊTS DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE.

(CÉ-13-14-759)

Monsieur Tremblay demande l'approbation des membres du conseil d'établissement pour l'utilisation des intérêts du fonds à destination spéciale pour l'achat d'horloges et pour terminer la signalisation dans l'école. Il souligne qu'il n'y en a pas dans les lieux communs tels que la cafétéria, les casiers, etc.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Estime

QUE les membres du CÉ approuvent l'utilisation des intérêts du fonds à destination spéciale pour l'achat d'horloges.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

17. MOT DE LA DIRECTION :

a) SUIVI DU BUDGET 2013-2014 – DOCUMENT 1363.

Monsieur Tremblay présente les différentes catégories du budget 2013-2014 ainsi que les dépenses cumulées à ce jour. Il informe les membres du CÉ qu'il y aura un surplus dans le budget de fonctionnement. Par contre, il n'y en aura aucun dans celui d'investissement. La direction explique que les besoins d'entretien, de réparation et de maintien du bâtiment en bon état sont grands et le budget d'investissement est insuffisant pour répondre à ces besoins. M. Tremblay explique qu'il n'est pas permis de transférer des fonds du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement.

b) SESSION D'EXAMENS DE JUIN 2014.

Monsieur Tremblay informe les membres du CÉ que la session d'examens débutera le 11 juin 2014.

c) SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF (RENOUVELLEMENT).

Monsieur Tremblay a rencontré les enseignants le 2 mai 2014 afin de recueillir leurs propositions et leurs commentaires au sujet du renouvellement du projet éducatif. Une rencontre aura lieu le 22 mai prochain, avec les membres du comité, afin d'analyser les différentes propositions recueillies lors de la rencontre du 2 mai dernier. L'adoption du projet éducatif par le CÉ est prévue à l'automne 2014.

18. AUTRES SUJETS.

18.1 FORMULE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS.

Les membres du conseil d'établissement ont beaucoup apprécié la formule de l'Assemblée générale de parents et désirent reconduire cette même formule pour la prochaine année scolaire.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Danielle Auger propose la levée de l'assemblée, à 21 h 57.

Patrick Tremblay
Directeur

Marc Viau
Président

PT/jc
2014-05-28

Notes prises par madame Sylvie Germain, gestionnaire d'établissement.